**La Formation à l'École Doctorale Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales**

**Mode d'emploi**

**Modules socio-professionnels offerts par le Collège des Écoles Doctorales (14 crédits)**

Validation obligatoire de 4 modules, dont le module *Éthique de la recherche et intégrité scientifique* et, pour les doctorants étrangers, le module *L’enseignement du français pour les doctorants étrangers*.

Les salariés et titulaires d'un emploi peuvent être exemptés de ces modules socio-professionnels (sauf du module *Éthique*), sur demande au directeur du Collège des Écoles Doctorales via l’adresse suivante : modulesced.dred@uca.fr en fournissant un justificatif de votre activité.

**Formations relevant des Centres de Recherche et de l'École Doctorale (16 crédits)**

**\* Formation scientifique (8 crédits)**

Elle est assurée dans le cadre de votre activité au sein de votre Laboratoire.

**\* Modules transdisciplinaires (8 crédits)**

Validation obligatoire de 2 modules :

 - Un de langue (sauf pour ceux qui peuvent justifier d'un niveau d'anglais ou d'espagnol suffisant, mais doivent alors choisir un autre module en remplacement)

 - Un second choisi parmi les autres modules, quel que soit le Volet (*Méthodologie de l’Enseignement et de la Recherche* ou *Discours scientifiques*).

**Attention :**

* Vous avez la possibilité de valider 2 crédits en participant à certains séminaires de la MSH ou d'un Centre de recherche différent du vôtre qui ont une dimension interdisciplinaire. Pour les dates des séances, consultez régulièrement les sites internet des différents Laboratoires. Cette offre est susceptible d'être enrichie en cours d'année.
* Il vous est demandé de participer au moins une fois, par une communication, à la *Journée transdisciplinaire* ou au *Colloque doctoral* de l’École Doctorale. Cette contribution vous permettra de valider 2 crédits de formation doctorale.